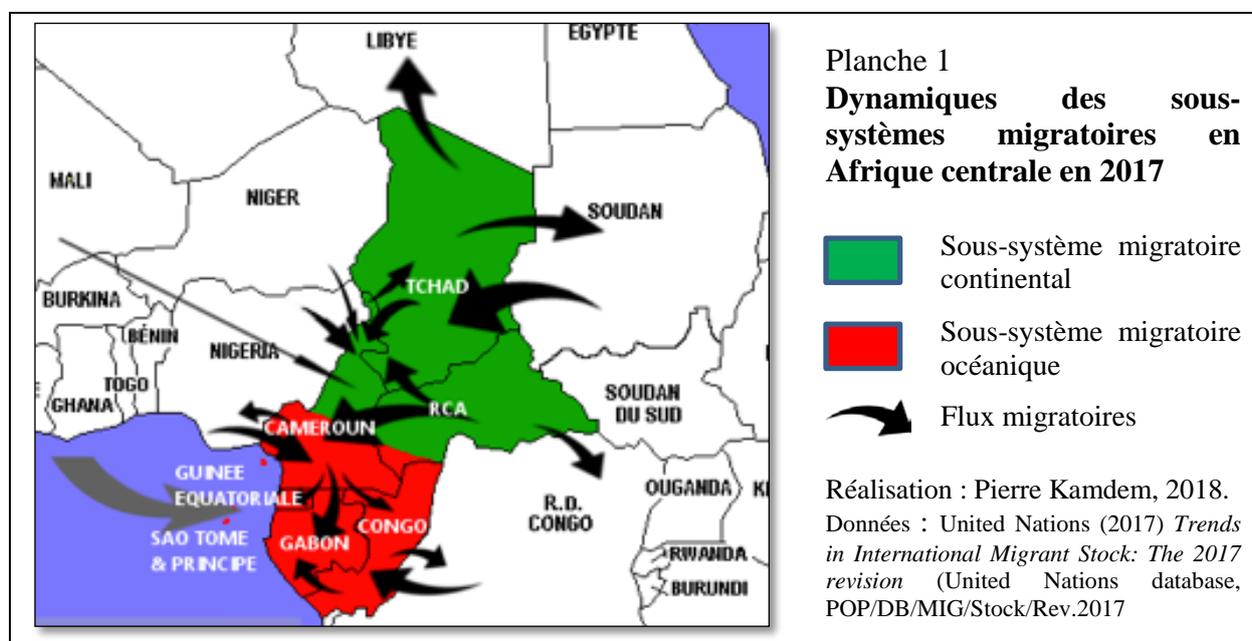


Synthèse du profil migratoire du Cameroun à la veille de l'adoption du pacte mondial sur les migrations

Pierre Kamdem

Depuis son lancement par la résolution l'assemblée générale des nations unies adoptée à New York le 19 septembre 2016, le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dont la conclusion est envisagée au début du second semestre de l'année 2018, a connus des phases de consultation nationales, sous-régionales et continentales. En Afrique, cinq sous-régions ont été proposées par la CEA de l'ONU, à savoir l'Afrique du Nord, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale. Avec le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la RCA, le Tchad et Sao Tomé et Príncipe, le Cameroun fait partie des sept pays qui constituent le système migratoire de la sous-région Afrique centrale donnant à voir deux modes de fonctionnement spécifiques. Un premier mode placé sous influence majeure de la continentalité, et un second affecté par la littoralité. Dans ce contexte, le Cameroun affiche un certain nombre de particularités. Il est le seul pays partageant une frontière terrestre avec tous les Etats de la sous-région (hormis Sao Tomé et Príncipe), et par conséquent il est traversé par l'ensemble des influences affectant la sous-région en termes migratoires. En outre, un des arguments supplémentaires est celui du poids démographique du pays qui rassemble plus de 45% de la population de la sous-région, pesant ainsi assez fortement sur l'ensemble du système migratoire sous-régional.



De ce point de vue, et au regard de son caractère de pays de départ, de transit et d'accueil en migration, il devient un cas assez intéressant pour à la fois interroger les théories et modèles proposés dans les travaux sur les migrations internationales, mais aussi et surtout essayer de répondre aux préoccupations du Groupe de Haut Niveau sur les Migrations en ce

qui concerne l’Afrique tant du point de vue de son attachement aux objectifs et valeurs mondiaux que de celui de la mobilisation des migrations pour le développement dans un contexte de nécessaire coopération internationale. En ce sens, ce papier à caractère synthétique est un premier jet d’une série de travaux de présentation du modèle migratoire camerounais que nous ancrerons progressivement dans une dynamique régionale et globale.

Des départs en migration en croissance continue au Cameroun

Situé au carrefour de l’ensemble des pays de la sous-région Afrique centrale, le Cameroun dispose d’une connexion avec la partie occidentale de l’Afrique grâce à sa longue frontière avec le plus grand pays d’Afrique de l’Ouest qu’est le Nigeria qui impacte considérablement les questions migratoires dans la sous-région. Cette centralité sous-régionale renforce les éléments issus d’une longue pratique migratoire marquée par un passé colonial assez atypique à forte répercussion sur le profil migratoire du pays en général, et plus particulièrement en ce qui concerne les tropismes de départs. Avec un stock d’émigrés estimé à 2,7% de sa population totale en 2015, la sous-région Afrique centrale se voit confrontée au phénomène contemporain de migrations internationales à la suite de l’adoption de la Loi Cadre de 1956 consacrant l’éclatement de l’Afrique Équatoriale Française (AEF) sous l’impulsion de Gaston Defferre alors Ministre de La France d’Outre-mer de Guy Mollet. Cet espace consolidé depuis 1910 se fragmente subitement en générant 4 territoires inégaux et autonomes qui, dans la foulée reçoivent leur indépendance respective, synonyme de souveraineté marquée par de nouvelles frontières érigées sur des bases économiques et stratégiques. Cet éclatement aboutit progressivement par ségrégation spécifique (géostratégique) à la mise en place de deux sous-systèmes migratoires

Le Cameroun offre une spécificité migratoire marquée par sa capacité à installer une connexion entre les deux sous-systèmes de la sous-région. Ses caractéristiques principales s’articulent autour de sa position géographique d’interface avantageuse et du facteur prédominant relevant de son statut de principale charge démographique de la sous-région dont il abrite plus de 45% de la population totale. Ses principaux éléments de référence consistent autant à la combinaison de l’ensemble des caractéristiques des deux sous-systèmes (emprise de la continentalité dans sa partie septentrionale et influence de la littoralité dans sa partie méridionale), que sa relative stabilité politique depuis son indépendance en 1960. Ces caractéristiques d’ordre général soulignent des particularités migratoires formées par les principaux points suivants :

- Forte dispersion migratoire : présence de Camerounais sur les cinq continents, avec une forte concentration en Europe où on enregistre leur présence dans tous les pays de ce continent.
- Fort ancrage en migration aux destinations extra-africaines : constitution de mouvements à caractère diasporique dans les principaux lieux d’accueil, mouvements associatifs etc.
- Migrations et coopérations multiformes : une intense dynamique dans le processus de Coopérations décentralisées (Kamdem, 2015) – Programme de la Route des Chefferies (Kamdem, 2017)

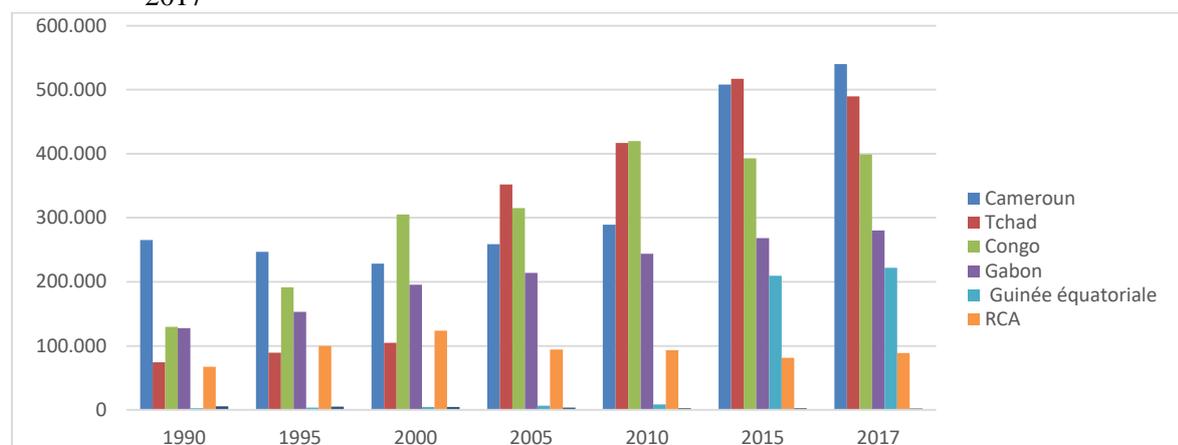
Des facteurs explicatifs des départs en migration au Cameroun

Ce processus repose sur quelques explications spécifiques. Alors que l’encadrement territorial en période coloniale reposait sur un principe de commandement direct et légitime de la puissance colonisatrice dans l’ensemble de l’espace francophone en Afrique, le Cameroun fut parmi les pays jouissant d’un statut particulier (tutelle de la SDN dès le traité de Versailles) dont l’une des conséquences fut la mise en place d’un système migratoire reposant

principalement sur des questions de formations et d'études. Dès l'indépendance en 1960, le pays bénéficie des effets de la croissance mondiale dopée par les Trente Glorieuses pour esquisser une transformation interne placée sous les contraintes de la guerre froide et la mise en place du socle migratoire diasporique camerounais traversé par des mouvements contestataires. Cette transformation interne prend en compte prioritairement les questions éducatives et sociales dans un contexte de verrouillage politique en prolongement du système colonial, avec comme effet spécifique sur les migrations, l'endogénéisation progressive de l'intégralité du parcours éducatif (création de l'Université de Yaoundé en 1962, et de nombreuses écoles de formation professionnelles), la fermeture des frontières (code de la nationalité restrictif en 1968) et le renforcement du contrôle de circulation des personnes (double visa *-de sortie et d'entrée-* requis pour tout franchissement de frontière par un Camerounais). Dans la même veine, se situe les efforts d'amélioration des conditions sanitaires et alimentaires ayant alors concouru aux mutations démographiques et à l'alimentation de l'exode rural massif précurseur du dynamisme des mises en migrations internationales déjà timidement amorcé. Ce dynamisme prend forme dès le début des années 1990 grâce à un contexte international de dégel marqué par la chute du mur de Berlin. Les migrations internationales prennent alors une tournure spécifique au Cameroun tout comme dans la sous-région en général, rentrant dans une phase d'expansion continue jusqu'alors. Le pays s'affirme au fil des temps comme une véritable terre d'accueil de migrants dans la sous-région (Planche 1).

L'accueil émergent au tournant des années 1990

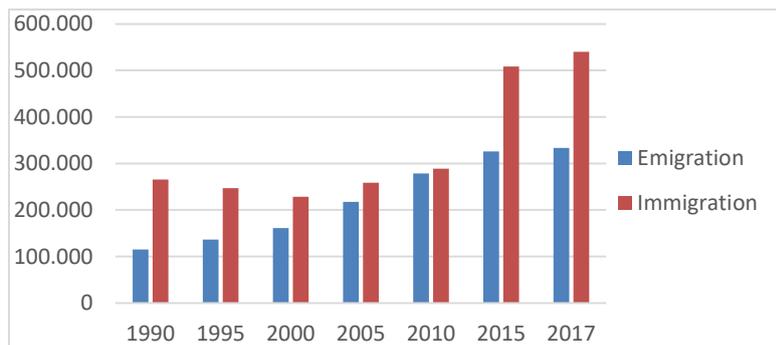
Planche 2 : Évolution des stocks de migrants par pays dans la sous-région Afrique centrale de 1990 à 2017



Sources des données : United Nations (2017) *Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision* (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017)

Cet accueil concerne majoritairement des populations africaines, avec une forte présence de ressortissants sous-régionaux de pays traversés par des crises multiformes (RCA et Tchad), mais aussi de l'Afrique de l'Ouest composés entre autres de Nigériens, Maliens et Sénégalais. La dynamique migratoire observée à l'accueil s'enregistre tout aussi au départ du Cameroun durant cette phase de *take off* de l'émigration camerounaise (Planche 2).

Planche 3 : Émigration et immigration au Cameroun de 1990 à 2017



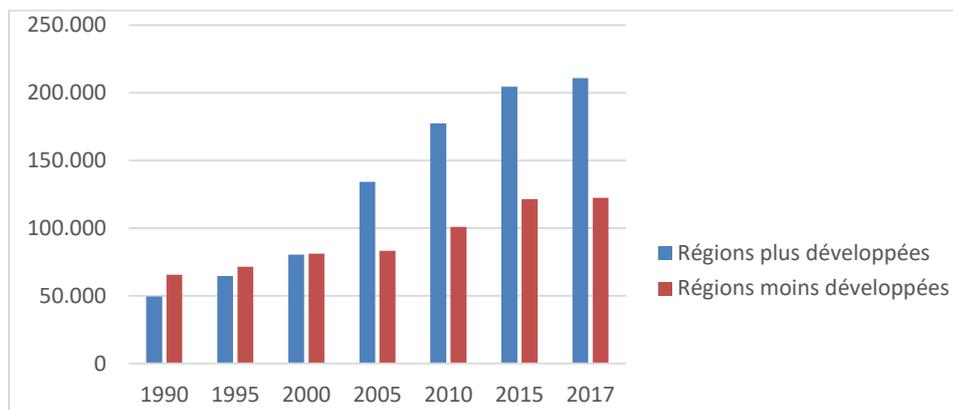
Sources des données : United Nations (2017) *Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision* (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017)

Les départs continus du pays connaissent alors un intense dynamisme pas assez lisible dans les données disponibles, de nombreuses autres procédures telles que les naturalisations en pays d'installation (Kamdem, 2015), les changements de statuts en lien avec l'épineuse question de l'irrégularité tant au séjour qu'à l'entrée (Kamdem, 2007 ; De Haas, 2007, 2010) restant sans indication.

Développement d'un contre-modèle migratoire subsaharien

En ce sens, le Cameroun s'inscrit dans un registre de contre-modèle du système migratoire africain, avec une prédilection progressive de ses ressortissants à s'établir plutôt hors du continent. Alors qu'ils n'étaient que 43% d'entre eux à s'installer dans les régions les plus développées en 1990, leur effectif a continuellement progressé au point de dépasser les 63%, soit quasiment deux migrants camerounais sur trois.

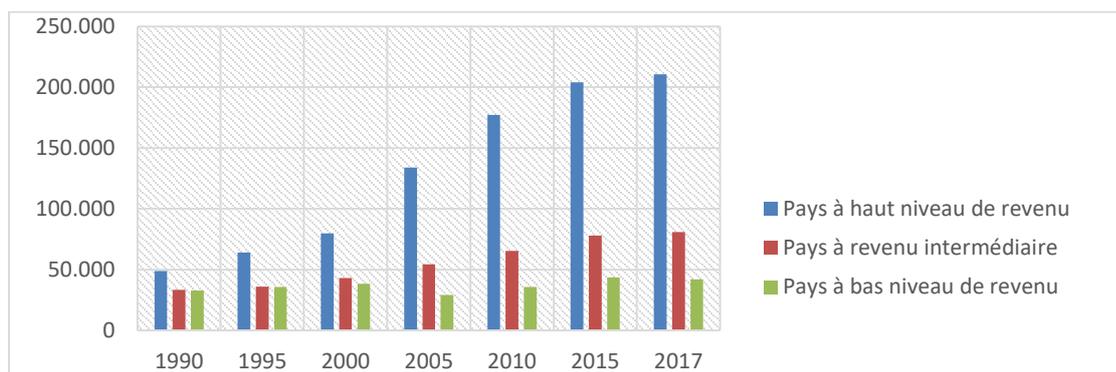
Planche 4 : Camerounais dans le monde par type de régions selon le niveau de développement de 1990 à 2017



Sources des données : United Nations (2017) *Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision* (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017)

Les pays de l'OCDE sont alors leurs principales destinations avec par ordre d'importance la France, les USA, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume Uni, le Canada, la Belgique, la Suisse et l'Espagne. On y ressent les influences originelles de la migration camerounaise à la recherche de structures de formation pertinentes, malgré les efforts d'endogénéisation indiqués par ailleurs. Ce constat est aussi mis en exergue par les critères de niveau de revenu, les migrants camerounais ayant davantage que leurs congénères originaires de la sous-région Afrique centrale une forte propension à se diriger plutôt vers les pays à très haut niveau de revenu.

Planche 5 : Camerounais dans le monde par type de régions selon le niveau de développement de 1990 à 2017

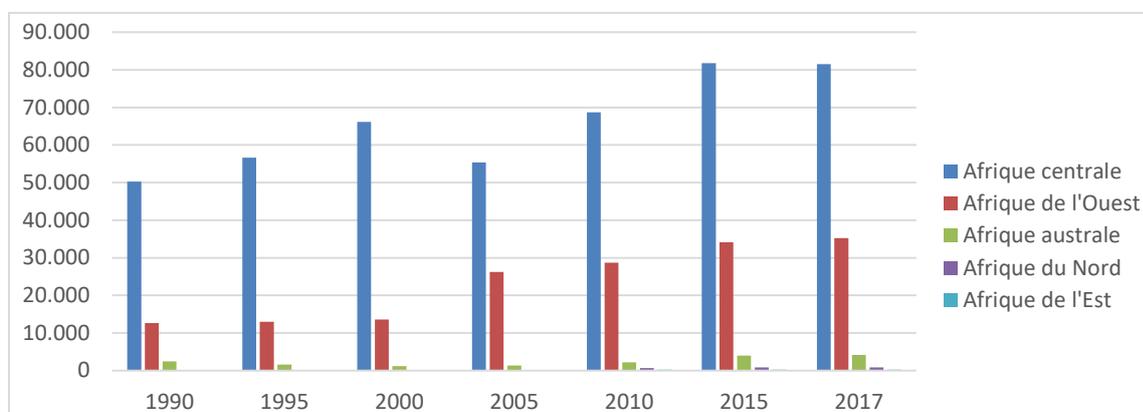


Sources des données : United Nations (2017) *Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision* (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017)

Un ancrage sous-régional dans les destinations africaines

Pour les migrants camerounais restant sur le continent (environ 37%), le choix est depuis toujours porté sur une installation dans la proximité communautaire. Ils se dirigent prioritairement vers un pays de la sous-région, bien que cette préférence affiche un léger repli ces dernières années, passant d'un peu plus de quatre camerounais sur cinq en 1990 à seulement deux sur trois d'entre eux en 2017.

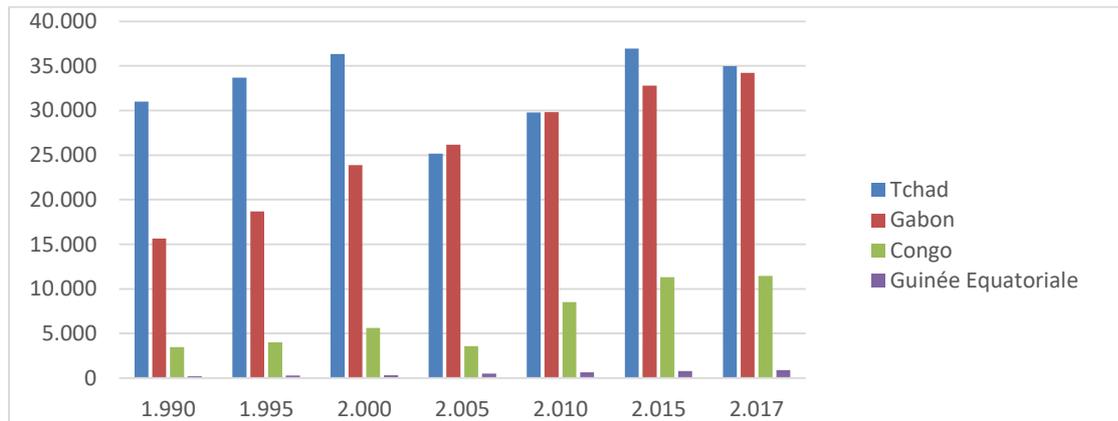
Planche 6 : Présence camerounaise en Afrique par sous-région entre 1990 et 2017



Sources des données : United Nations (2017) *Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision* (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017)

Ce repli occasionné par le renforcement progressif de la présence camerounaise en Afrique de l'Ouest, confirme leur concentration croissante au Nigéria ces dernières années, avec une montée progressive de leur présence au Mali. Il ne reste pas moins que cette population privilégie encore très fortement la proximité aux liens multiformes établis de longues dates déjà. En ce sens, trois pays abritent l'ensemble de la communauté camerounaise de la sous-région. Il s'agit du Gabon, du Tchad et du Congo. Cette distribution de la population camerounaise dans la sous-région met en exergue le clivage spatial isolant les deux sous-systèmes migratoires en œuvre dans la sous-région, marqués par la continentalité pour l'un (Tchad et RCA) et par la littoralité pour l'autre (Gabon, Congo, Guinée équatoriale).

Planche 7 : Présence de Camerounais dans les pays de la sous-région Afrique centrale de 1990 à 2017



Sources des données : United Nations (2017) *Trends in International Migrant Stock: The 2017 revision* (United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.2017)

Ces déséquilibres multiformes que présente le système migratoire camerounais dans son ensemble donnent à s'interroger sur la nature profonde des facteurs agissant dans la mise en migration de ces populations, et par conséquent, dans la configuration d'ensemble du contexte migratoire en Afrique centrale. Ils permettent aussi de se questionner sur les facteurs et processus d'attraction et d'accueil en œuvre dans ce pays se présentant par ailleurs comme une porte d'entrée dans la sous-région dont il convient aussi d'en évaluer la pertinence et la qualité à l'aune des répercussions socio-spatiales multidimensionnelles qu'ils induisent.

Références bibliographiques

- Agier M., 2014 : *Un monde de camps*. Paris, La Découverte, 422 p.
- Chouala Y. A., 2004, « L'installation des Camerounais au Gabon et en Guinée Équatoriale, les dynamiques originales d'exportation de l'État d'origine », dans Luc Sindjoun (dir.), *État, Individus et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, p. 93-145.
- De Haas H., 2007 : The Myth of Invasion: Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union, *IMI Research Report*, 79 p.
- De Haas H., 2010, « Migration and Development: A theoretical perspective. » *International Migration Review* 44 (1):227-64.
- <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/pdfsummaries/GA2017-Cameroon-fr.pdf>
- https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.URB.TOTL.IN.ZS?end=2017&locations=CM&start=1960&view=chart&year_high_desc=true
- Kamdem P., 2007, *Camerounais en Ile-de-France*. Paris, l'Harmattan, 345 p.
- Kamdem P., 2015, *Éléments d'une géopolitique des migrations au Cameroun*. Paris, l'Harmattan, 208 p.
- Kamdem P., 2017, « Le Programme de la Route Des Chefferies à Dschang : patrimonialisation, migrations et développement local dans les hautes terres de l'Ouest-Cameroun », *Espace Populations Sociétés* [En ligne], 2017-3 | 2018, mis en ligne le 25 janvier 2018, consulté le 11 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/eps/7289> ; DOI : 10.4000/eps.7289
- Loungou S., 2010 : « La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la C.E.M.A.C : entre mythes et réalités » in *Belgeo*, 3 | 2010, 315-330.

OIM, 2012 : Migration en Afrique de l'Ouest et Centrale. Aperçu régional.
https://publications.iom.int/system/files/pdf/mpafricaregionaloverview_6march2012_0.pdf,
consulté le 15 septembre 2017.